

Dans ce document :

Présentation de la dissuasion ciblée, soit une stratégie de prévention de la violence (majoritairement armée). Son origine, ses objectifs, ses caractéristiques principales, ses grands principes et son évaluation sont explicités. Des références bibliographiques sont proposées en fin de document.



Ciblage précis

Ce sont les individus et groupes à haut risque qui sont ciblés. Les gangs, les réseaux violents et les lieux chauds (*hot spots*) font l'objet d'un ciblage précis sur lequel on désire intervenir.

Certitude

Une des caractéristiques clés de la dissuasion ciblée est le choix d'opter pour la certitude de la sanction plutôt que sa sévérité. Ainsi, les sanctions sont prévisibles, rapides et proportionnées, permettant de lancer un message explicite aux personnes ciblées.

Le "après"

La dissuasion ciblée présente des offres de sortie du milieu violent: accès à l'emploi et au logement, de l'accompagnement psychosocial et le traitement des dépendances

Objectifs

La dissuasion ciblée a deux objectifs principaux: réduire rapidement la violence grave, principalement associée à la violence armée, et dissuader des acteurs spécifiques de commettre des crimes et non pas l'ensemble de la population. En ciblant des individus pour les dissuader, on souhaite rompre les dynamiques de représailles et combiner le soutien envers la population avec le contrôle.

Origine

Elle émerge aux États-Unis, plus spécifiquement à Boston, dans les années 1990. À cette époque, le pays connaît une hausse spectaculaire des homicides par armes à feu, une saturation carcérale, une perte de légitimité de la police dans certains quartiers et l'échec des politiques de tolérance zéro. Une stratégie plus ciblée et efficace est développée en partenariat avec la police de Boston, des acteurs communautaires, des procureurs et des chercheurs. L'Operation Ceasefire vise alors les homicides de jeunes liés aux gangs. Le constat: une fraction d'individus est responsable d'un grand nombre de crimes violents.

Méthodologie

La majorité des évaluations de la dissuasion ciblée relèvent de la criminologie évaluative empirique. Des études de cas des programmes mis en place en comparant le avant/après implantation et en analysant les mécanismes ont été réalisées. Les travaux menés par Braga et Weisburd et culminant par une méta-analyse et des revues systématiques sont particulièrement intéressants.

Principes

La dissuasion ciblée s'ancre théoriquement avec la théorie de la dissuasion classique, le *problem-oriented policing*, la théorie du choix rationnel, la criminologie situationnelle et des approches communautaires.

La première étape est d'établir un diagnostic dont l'objectif est simple: identifier les lieux de concentration de la violence. Pour ce faire, une analyse des données des crimes violents et des réseaux criminels est menée afin d'identifier les lieux à risque, les groupes violents et les leaders.

Par la suite, une sélection de quelques groupes et/ou individus est effectuée. Ce ciblage est régulièrement réévalué.

À ce moment, les individus ciblés sont invités à des rencontres durant lesquelles la police, les procureurs, les services sociaux, les familles, les victimes et les leaders communautaires passent un message important: "La violence doit cesser." Les règles sont présentées tout comme les conséquences légales, les normes et valeurs du milieu et les alternatives concrètes qui sont proposées si la violence cesse.

Deux processus sont alors présents en parallèle: l'application des lois existantes et l'offre de sortie. Si la violence continue, les lois en vigueur s'appliqueront et le système de justice effectuera les contrôles judiciaires et les poursuites ciblées nécessaires. Pour ceux et celles qui cesseront, on propose des services: emploi, formation, logement, traitement des dépendances, accompagnement psychosocial. La dissuasion ciblée repose sur la double logique du push (sanction) and pull (soutien).

Un suivi et un ajustement sont réalisés de façon continue afin de s'assurer du bon ciblage et de la meilleure coordination possible.

Évaluations

Réduction significative de la violence grave avec une baisse du nombre d'homicides, des fusillades et de la violence liée aux gangs (baisse de 63% des homicides des jeunes à Boston après Ceasefire).

Les projets de dissuasion ciblée sont plus efficaces que les autres stratégies et atteignent des résultats significatifs en quelques mois seulement.

La criminalité ne se déplace pas: ni dans le temps ni dans l'espace.

Il faut toutefois savoir que les effets ne sont pas automatiques et dépendent de la qualité de l'implantation et de la coordination des forces en présence. En cas d'essoufflement ou de diminution des ressources, une remontée partielle est observée.

Une critique majeure de la dissuasion ciblée réside dans sa définition: le ciblage se fait majoritairement envers de jeunes hommes racisés et reste donc asymétrique.

Bibliographie

1. Braga, A.A., Kennedy, D.M., Waring, E.J. et Piehl, A.M. (2001). *Problem-oriented policing, deterrence, and youth violence: An evaluation of Boston's Operation Ceasefire*. Journal of Research in Crime and Delinquency, 38 (3), 195-225
2. Braga, A.A. et Weisburd, D. (2012). *The effects of focused deterrence strategies on crime: A systematic review and meta-analysis*. Journal of Research in Crime and Delinquency, 49 (3), 323-358.
3. Braga, A.A. et Weisburd, D. (2018). *Focused deterrence strategies and crime control*. Campbell Systematic Reviews, 14 (1).
4. Kennedy, D.M. (1997). *Pulling levers: Chronic offenders, high-crime settings, and a theory of prevention*. Valparaiso University Law Review, 31 (2), 449-484.
5. Kennedy, D.M. (2009). *Deterrence and Crime Prevention*. Routledge.
6. Papachristos, A.V., Meares, T.L. et Fagan, J. (2007). *Attention felons: Evaluating Project Safe Neighborhoods in Chicago*. Journal of Empirical Legal Studies, 4 (2), 223-272.
7. Tonry, M. (2011). *Punishing race: A continuing American dilemma*. New York, NY: Oxford University Press.